

St Nazaire le 19 mars 2012

Cinquantenaire du 19 mars 1962 cessez-le-feu en Algérie

-----  
préambule

le Collectif Solidarité Algérie (CSA) et le Mrap (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples) région nazairienne ont appelé à une commémoration citoyenne du cinquantenaire du 19 mars 1962 - cessez-le-feu en Algérie.

Comme l'indique la banderole, cette commémoration se place sous le signe de « l'Amitié entre les Peuples Algérien et Français et de la lutte contre le colonialisme et le racisme »

Cet appel a le soutien d' Europe Écologie les verts, du front de gauche (PCF et parti de gauche), du NPA , de la Ligue des Droits de l'Homme, du mouvement de la Paix, de l'Union Pacifiste, de la section locale FSU, de Ul CGT, de Al Andaluz et de l'Association Culturelle des Ressortissants Algériens Nazairiens(ACRAN)...

L'intervention se fera en trois parties :

**1ère partie** : Nelly Broussaudier (CSA): le 19 mars 1962 c'est la fin de 8 années de guerre

**2ème partie** : Michel Le Déan (Mrap): le 19 mars c'est la fin de 132 ans de domination coloniale

**3ème partie** : Victor Beaudouin (CSA): Le 19 mars c'est une victoire contre le colonialisme et le racisme, pour la réconciliation, pour l'amitié entre nos peuples...



**St Nazaire le 19 mars 2012**

## **Cinquantenaire du 19 mars 1962 cessez-le-feu en Algérie**

1ere partie : Nelly Broussaudier (CSA)

. **Le 19 mars 1962, c'est la fin de 8 années de guerre atroce...**

**Le 19 mars 1962 - le cessez le feu en Algérie-** est le premier acte des accords d' Evian signés la veille par les représentants du gouvernement français et ceux du gouvernement provisoire de la République Algérienne

On nous dit, que la fin des combats n'a pas signifié la fin des affrontements et des exactions. Effectivement, il y eut des tués, des attentats et des massacres après le 19 mars. Mais les haines accumulées ne pouvaient pas disparaître en quelques mois. A ce sujet, il faut souligner la responsabilité de l'OAS organisation terroriste d'extrême droite pour « l'Algérie Française » qui a tout fait pour torpiller la paix et l'application des accords d'Evian en multipliant les meurtres et attentats en Algérie et en France

Nos deux peuples ne s'y sont pas trompés. Ils ont accueilli avec joie et soulagement ce cessez le feu parce qu'il marque la fin d'une « sale guerre » qui étoile de sang nos mémoires communes. Cette « guerre sans nom » dut attendre 1999 pour ne plus être désignée par le terme euphémique d'« événements »: Je ne me livrerais pas au décompte des victimes, ni à l'énumération des atrocités commises. Une chose est sûre: les souffrances et les traumatismes subis des deux cotés marquent durablement nos deux sociétés..

**Ce cessez le feu est une victoire de nos deux peuples,  
une victoire de la paix, de la liberté et de la dignité...**

Une victoire pour le peuple Algérien enfin libre de choisir son destin. Lui qui a payé le prix fort de cette guerre : massacres, tortures, napalm, déplacements massif de populations. Il retrouvait sa dignité après 132 ans d'humiliations.

Une victoire pour le peuple Français qui n'a jamais voulu cette guerre. Celle-ci n'était pas la sienne. Faut-il rappeler qu'en 1956, les élections portèrent la SFIO au pouvoir sur la base d'une promesse de faire la « paix en Algérie », promesse aussitôt oubliée. Faut-il rappeler la grande manifestation du 26 mai 1956 à St Nazaire où 8000 manifestants affrontèrent les CRS pour empêcher le départ des « rappelés » en Algérie. Faut-il rappeler que c'est le contingent et le peuple Français qui ont mis en échec en 1961 le second putsch des généraux « Algérie Française ». Faut-il rappeler la manifestation du 8 février 1962 contre l'OAS et pour la paix réprimée par la police de Papon: bilan 9 morts au métro Charonne, tous syndiqués CGT dont 8 communistes. C'est cette même police de Papon qui quelques mois plus tôt, le 17 octobre à Paris se déchaîna contre la manifestation pacifique des Algériens faisant des milliers d'arrestations et plus d'une centaine de morts.

St Nazaire le 19 mars 2012

Cinquantenaire du 19 mars 1962 cessez-le-feu en Algérie

2eme Partie : Le Déan Michel Mrap

**Le 19 mars , c'est la fin de 132 ans de domination coloniale...**

Les accords d'Evian, comportaient un deuxième volet et non le moindre : la mise en place d'un processus d'autodétermination débouchant sur l'indépendance. Ce processus fut ratifié par référendum par la grande majorité des peuples algérien et français. L'indépendance de l'Algérie fut proclamée que le 5 juillet 1962. Le 19 mars n'est pas seulement la fin de la guerre, c'est aussi et surtout la fin d'une domination coloniale qui débuta en 1830 avec la prise d'Alger. C'est cet aspect essentiel qui est occulté par l'inscription qui nous a été imposée sur le nouveau monument du 19 mars..

Pour comprendre l'origine du drame Algérien, il est indispensable d'ouvrir LES YEUX sur ce que furent les 132 ans de domination coloniale en Algérie. Avant de tourner la page, il faut l'avoir lue et en tirer les enseignements utiles pour construire l'avenir. Nous verrons comment la violence coloniale d'hier, combinant oppression de race mais aussi de classe, irradie d'une lumière fossile notre actualité postcoloniale.

**La conquête de 1830 fut une « guerre des races » particulièrement brutale, cynique et meurtrière.** C'est Alexis de Tocqueville qui en 1835 définit l'état d'esprit de cette époque : *« Ne dirait-on pas, à voir ce qui se passe dans le monde, que l'Européen est aux hommes des autres races ce que l'homme lui-même est aux animaux? Il les fait servir à son usage et quand il ne peut les plier, il les détruit. Pour le général Bugeaud, « les indigènes » sont des « renards » que l'on doit « fumer à outrance ».*

A la différence du sauvage, l'Arabe n'est pas « domesticable » à cause notamment de sa religion. L'Islam gêne l'arabe dans sa « *perception du bien et du juste* » et le jette dans des « *errements déplorables* » nous dit en 1848 Charles Richard capitaine de l'armée d'Afrique et Émile Félix Gauthier -attaché à l'état major de Galliéni- constate : l'Islam, « *solidement assis sur son orgueil intégral* » est un obstacle majeur à l'entreprise coloniale. Conclusion: L'Arabe doit être maté ou détruit.

Le bilan de cette guerre, presque ininterrompue entre 1830 et 1872 est édifiant: la population globale de l'Algérie est passée de 3 000 000 d'habitants à moins de 2 200 000 soit une perte de près 900 000 personnes, civiles pour l'essentiel...

**L'Algérie ainsi « pacifiée » il reste à consolider la conquête, la rendre irréversible et prévenir tout risque de nouvelle rébellion.**

On fait venir en nombre de nouveaux colons pour refouler ou détruire l'indigène *« L'élément colonisateur, au lieu de se superposer simplement à l'élément indigène, se substitue à lui en le refoulant ou en le détruisant »* explique Arthur Girault dans « principe de législation coloniale » paru en 1895.

**On accorde au gouverneur un pouvoir dictatorial** « *le bon tyran est aux colonies le gouvernement idéal* ». nous dit le même Girault en 1903. Le gouverneur général détient des pouvoirs de haute police qui l'autorisent à prononcer des peines exceptionnelles à l'encontre des seuls « indigènes »

Par exemple, le gouverneur peut sanctionner tout un douar ou une tribu pour la faute d'un de ses membres. C'est la responsabilité collective. Ce même gouverneur peut prononcer l'internement administratif sans jugement et sur la foi de simples rapports de police pour s'être « *opposé aux agents de l'administration* », ou de se livrer à « *des intrigues politiques* » ou « *d'aller en pèlerinage à la Mecque sans autorisation* ».

Ces pouvoirs exorbitants seront abolis en 1944 mais rétablis en 1955 lors de l'instauration de la loi d'urgence en Algérie et maintenus jusqu'à la fin du conflit.

**Pour couronner le tout, on bâtit un arsenal juridique inégalitaire et discriminatoire: Le code de l'indigénat.** Ce code est né en 1888 pour l'Algérie, il sera étendu par la suite aux autres colonies.

**Le code de l'indigénat, selon l'avis même de juristes de l'époque est un « monstre juridique »: C'est l'état d'exception et l'arbitraire fait loi.** Avec le code de l'indigénat nous sommes en présence d'un **RACISME D'ETAT.**

Les « indigènes » d'Algérie qu'on appellera plus tard « Français musulmans » sont certes Français, mais uniquement comme « *sujets payant l'impôt et obéissant aux fonctionnaires que le gouvernement envoie dans le pays* » nous dit encore Girault.

Voici quelques infractions et obligations toutes spéciales concernant exclusivement les indigènes : « *actes irrespectueux ou propos offensant vis à vis d'un agent de l'autorité même en dehors de ses fonctions* ». Dans les territoires militaires « *l'indigène est tenu ... quand il se trouve en présence d'un uniforme, de s'arrêter et de saluer militairement...* ». « *interdiction de se réunir à plus de vingt sans autorisation, à l'occasion des pèlerinages et des repas publics* ».

Ce code inique ne sera abrogé qu'en mars 1944.

Mais même après, les « Français musulmans d'Algérie » continueront à être des citoyens de seconde zone et leurs aspirations à l'égalité et à l'indépendance seront bafouées et sévèrement réprimées notamment le 8 mai 1945 lors des « événements de Sétif-Guelma ».

**A cause de ce refus obstiné de l'égalité des droits et face à un échec multiforme de la lutte politique pacifique, le peuple algérien s'est retrouvé contraint à l'ultime recours qu'était la lutte armée.** Peut-être, peut-on épiloguer sur les occasions manquées, sur les drames qui auraient pu être évités.

**Mais une chose est sûre, rien n'était possible sans la remise en cause du système colonial : Ce crime contre l'égalité des droits, ce crime contre la dignité humaine.**

St Nazaire le 19 mars 2012

Cinquantenaire du 19 mars 1962 cessez-le-feu en Algérie

3<sup>ème</sup> partie : Victor Beaudouin (CSA)

**Le 19 mars c'est une victoire contre le colonialisme et le racisme,  
pour la réconciliation, pour l'amitié entre nos peuples...**

OUI, le 19 mars 1962 qui marque la fin de 132 ans de domination coloniale doit être salué comme une victoire du peuple Algérien bien sûr, mais aussi une victoire du peuple Français, une victoire de tous les peuples contre le racisme, pour l'égalité, la liberté et la fraternité.

La réconciliation du peuple d'Afrique du Sud a impliqué la mise hors la loi de l'Apartheid. La réconciliation entre les peuples Allemand et Français est passée par la condamnation du nazisme et de ses criminels.

**Pour panser les plaies, pour réconcilier les Français entre eux, les Algériens entre eux, pour réconcilier nos deux peuples, il faut dénoncer le système colonial qui fut à l'origine du drame.**

**-Il faut reconnaître officiellement les crimes commis au nom de la France, condamner clairement le système colonial et réviser des lois d'amnistie adoptées après 1962 qui interdisent tout débat public et toute poursuite judiciaire sur les faits commis à cette époque.**

Ne devons nous pas également rendre hommage à ceux qui comme le communiste Henri Alleg et le Général De Bollardière ont dénoncé la torture alors que tant d'autres se taisaient, la justifiaient et l'organisaient ?

N'est-il pas temps de réhabiliter les « soldats du refus » condamnés pour n'avoir pas voulu porter les armes contre le peuple Algérien ?

Ne faut-il pas dénoncer la manière dont les Harkis ont été traités par la France? Cette France qui n'a jamais cessé de les considérer comme des *indigènes*, des sous citoyens. Après les avoir utilisés contre leurs frères elle les a parqués dans des camps comme des pestiférés.

Devrons-nous attendre la mort des témoins et des acteurs de cette tragédie pour enfin ouvrir les yeux ?

**Si nous voulons construire une véritable amitié entre nos deux peuples, entre tous les peuples, il faut combattre le système colonial et le racisme.**

**-Nous devons reconnaître le passé pour combattre le racisme d'aujourd'hui qui se nourrit aussi des séquelles du « colonialisme intérieur brut » d'hier :**

-« Bavures » policières qualifiant euphémiquement le meurtre de personnes dites « issues de l'immigration »,

- Réactivation de l'état d'urgence de 1955 lors des révoltes de la jeunesse populaire de l'automne 2005,

- Traitement administratif discriminatoire des personnes étrangères dites « irrégulières », confinées dans des centres de rétention,
- Tentatives de réhabilitation du colonialisme par une loi en 2005,
- Thèses sur « l'inégalité des civilisations » développées jusqu'au plus haut niveau du pouvoir actuel
- Stigmatisation des musulmans, multiplication des propos et des actes discriminatoires à leur encontre.

**-Nous devons reconnaître le passé pour combattre le colonialisme d'aujourd'hui qui se nourrit aussi de la résurgence du racisme d'hier :**

C'est le néo colonialisme occidental qui se développe au nom du « devoir d'ingérence » : Les nouvelles formes de domination/dépendance en Afrique et au Moyen Orient : Irak, Afghanistan, Libye etc. C'est le colonialisme Israélien qui bafoue impunément le droit international en Palestine. Racisme, occupation, apartheid et épuration ethnique c'est ce que vivent quotidiennement les Palestiniens sans que cela émeuve les puissants du monde occidental. .. C'est aussi le colonialisme « oublié » que subit le peuple Saharoui.

Nombreuses sont les manifestations du spectre colonial qui continue de hanter notre monde et de nourrir le racisme et la division de nos peuples : éteignons les feux ravivés par les incendiaires de la mémoire.

**Reconnaître le passé pour construire une mémoire partagée entre nos deux peuples, sans cacher les zones d'ombre d'un coté ou de l'autre. C'est ainsi que nous ferons vivre ensemble la flamme de l'espoir.**

**Le printemps arabe dans toutes ses contradictions, nous ouvre la voie.**

